

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

Pirenne, Henri : "L'importance économique et morale d'Anvers à l'époque de Plantin", in *Fêtes données en 1920 à Anvers et à Tours à l'occasion du quatrième centenaire de la naissance de Chr. Plantin*, Anvers, Musée Plantin-Moretus, 1921.

http://digistore.bib.ulb.ac.be/2006/a18864_000_f.pdf

Cette œuvre littéraire appartient au domaine public.

Elle a été numérisée par les Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles.

Les règles d'utilisation des copies numériques des oeuvres sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

A mon très ami Paul Charman
Samuel Corbuck
WA

L'importance économique et morale d'Anvers à l'époque de Plantin

par le Prof. H. PIRENNE, recteur de l'Université de Gand.



I jamais une ville a mérité le nom de *Cosmopolis*, c'est Anvers tel qu'il s'est manifesté au monde étonné durant les trois premiers quarts du xvi^e siècle. Depuis lors, il a sans doute existé des places de commerce dont le mouvement d'affaires, répondant au développement croissant de la vie économique, a de beaucoup dépassé le sien. Il est inutile de parler ici de ce que furent Amsterdam au xvii^e et au xviii^e siècle, Londres et Hambourg au xix^e et au xx^e, car Anvers lui-même, tel que nous l'avons connu avant la guerre et tel que nous le reverrons certainement avant longtemps, laisse bien loin derrière lui, si l'on n'envisage que la superficie et l'outillage des installations maritimes ou la statistique des importations et des exportations, ce qu'il était il y a quatre siècles. Pour qui s'en tient aux apparences et ne juge l'activité historique que par la hauteur des chiffres, il peut paraître évidemment assez naïf de s'extasier sur une ville dont la population comprenait à peine, au moment de sa plus grande splendeur, vers 1550, une centaine de milliers d'habitants, et dont le trafic en marchandises n'a probablement pas dépassé de beaucoup, les limites bien étroites, pour nos yeux accoutumés à l'immense, d'un milliard de francs de notre monnaie.

Mais ce n'est point l'importance absolue, c'est l'importance relative que nous devons envisager, si nous voulons comprendre.

Depuis le commencement du **xix^e** siècle, les proportions, si l'on peut ainsi dire, de l'activité sociale se sont effroyablement dilatées. Le nombre des hommes, la valeur des capitaux, l'étendue des espaces ouverts à l'exploitation économique se sont accrus avec une rapidité si étonnante que nous nous figurons aisément que le progrès consiste dans le développement de cette technique, de ces machines, de ces moyens de transports et de communication qui ont si complètement soumis la terre à l'énergie de l'homme. Nous sous-évaluons le passé au bénéfice du présent. Eblouis par les côtés matériels de la civilisation, nous négligeons trop souvent de considérer ses aspects spirituels, et nous nous abandonnons à l'illusion de croire petit, tout ce qui n'est pas grand dans l'espace. Il ne faudrait pas oublier pourtant que ce sont de pauvres navires de quelques centaines de tonnes qui ont conduit Christophe Colomb en Amérique, Magellan à travers l'Océan Indien, et que nos modernes léviathans de mer ne font que suivre les routes qu'ils leur ont ouvertes.

Eh sans doute ! l'Anvers du **xvi^e** siècle fut, au regard de nos cités tentaculaires, une ville bien modeste. Mais si nous portons les yeux sur l'esprit qui s'y révèle, nous restons confondus devant le spectacle d'une activité qu'aucun port, à aucune époque, n'a jamais égalée, devant une importance mondiale qu'aucun d'eux n'a jamais atteinte.

De 1500 à 1575 environ, Anvers a été vraiment, dans toute la force du terme, le port de la Renaissance, et pour qui sait ce que ce nom évoque d'idées nouvelles, quel élan de liberté spirituelle, de liberté morale, d'esprit d'entreprise il symbolise, en peut-on faire un plus bel éloge ? Comme notre vie scientifique, notre vie économique débute à la Renaissance, et ce n'est peut-être pas trop affirmer que de reconnaître à Anvers dans celle-ci, le rang qui appartient dans celle-là à Copernic, à Bacon, ou à Galilée.

La Renaissance se caractérise avant tout, et dans tous les domaines, par l'esprit de liberté. Elle affranchit la pensée du contrôle de la théologie aussi bien qu'elle délivre le commerce et l'industrie des entraves dans lesquelles le Moyen Age les avait enserrés. Les capitalistes y débute avec autant d'élan que les savants et les

artistes. Pendant que ceux-ci découvrent l'antiquité et recueillent avec une activité joyeuse ses trésors de sagesse, ceux-là commencent à exploiter les richesses du Nouveau Monde. Le champ de la pensée s'élargit en même temps que le domaine économique, et dans l'un comme dans l'autre, c'est le même esprit qui se manifeste.

Il suffit de jeter les yeux sur l'Anvers d'alors pour le constater. Le secret de sa prospérité n'est pas, en effet, dans la situation que la ville occupe au bord de son fleuve, si excellente qu'elle ait été, et il n'est pas non plus dans l'énergie ou l'intelligence de sa population. Tout cela, on pouvait le trouver en d'autres points des Pays-Bas. Non, la source profonde de la grandeur anversoise est dans l'esprit nouveau qui y anime la vie économique. Plus tôt que n'importe quelle autre place de commerce, celle-ci a pris pour devise la liberté, elle s'est ouverte généreusement à tous, elle s'est faite le rendez-vous des nations. Chez elle, plus aucun de ces droits d'exception qui réservent soigneusement le commerce ou l'industrie à la population locale, et en excluent l'étranger. Tandis que Bruges conserve jalousement, espérant retenir la prospérité qui la fuit, ses privilèges, ses étapes, ses monopoles, Anvers, au contraire, s'affranchissant des préjugés de la tradition, inaugure avec un confiant optimisme le principe de la liberté commerciale.

Il ne concède aucune prééminence à ses bourgeois, au détriment de l'étranger; il débarrasse ses artisans de la lourde armature des réglemens corporatifs; il s'organise pour la liberté des échanges, pour la communication facile et rapide des hommes et des biens. On pourrait lui appliquer à bon droit ce beau nom d'*humaniste*, dont s'enorgueillissent à la même époque les penseurs et les artistes. Nul préjugé de domicile, de race, de langue; nul particularisme, nul craintif repliement sur soi-même. La ville ouvre son cœur à tous; elle appartient et elle veut appartenir à l'humanité. Et de toutes parts, marchands, navigateurs, hommes d'affaires affluent vers elle. Car chez elle ils se sentent chez eux. Cosmopolite dans le sens le plus complet de ce mot, elle accueille à la fois d'Espagne, de Portugal, d'Italie, de France, d'Angleterre et d'Allemagne, tous ceux que sa

large et intelligente hospitalité attire de tous les points du monde. Les Fugger y établissent le centre de leurs affaires; la « nation » d'Espagne, gênée à Bruges par une législation envieuse et protectionniste y émigre; les Hanséates y construisent leur plus grand entrepôt. D'Italie affluent vers elle ces esprits subtils, affinés, cultivés, aussi habiles au maniement des affaires qu'à celui de la politique, gens de Lucques, de Gênes, de Pise et de Sienne. Si les Florentins y sont moins nombreux, c'est que la politique de François I dont ils sont les banquiers, les détourne d'une ville obéissant à Charles-Quint. Les « merchant-adventurers » d'Angleterre y écoulent les produits de la draperie insulaire qui commence, dès cette époque, à supplanter la vieille draperie flamande. Les Portugais y amènent les épices, les pierres précieuses des Indes et de l'Afrique. C'est un pandemonium. On y entend parler toutes les langues, on y coudoie des gens de tous les climats et de toutes les professions.

En 1531, la ville construit à ses frais une bourse — la première des bourses internationales — qui abrite chaque jour, sous ses gracieuses galeries, des représentants de toutes les nations de l'Europe. Nulle part au monde ne se rencontre un tel spectacle, une telle liberté, et, favorisée par cette liberté même, un mouvement d'affaires aussi intense, aussi novateur dans ses procédés. Anvers fait l'étonnement et l'admiration des contemporains. Il apparaît aux yeux de Guichardin comme la « patrie commune de toutes les nations chrétiennes », et il mérite d'être appelé de ce beau nom : « la fleur du monde ».

Grâce à la liberté dont on y jouit, le capitalisme, contre l'expansion duquel le Moyen Age avait dressé ingénieusement tant de barrières, s'y épanouit en tous sens. Il inaugure des méthodes nouvelles d'échanges, il jette ses gourmes, il s'essaye. Il perfectionne les instruments de crédit, les assurances maritimes, le régime bancaire. Il s'enhardit à des spéculations qui enrichissent en quelques mois ceux qui s'y adonnent, ou les font sombrer dans des faillites retentissantes.

L'esprit d'entreprise s'y manifeste dans tout ce qu'il a de meilleur comme dans tout ce qu'il a de pire. On rencontre dans ce

milieu surchauffé, des novateurs à larges vues, des armateurs à la fois savants et hardis, comme ce Balthazar de Moucheron qui devait plus tard si largement contribuer à l'expansion commerciale de la Hollande, mais aussi des aventuriers de la finance, des aigrefins, des chevaliers d'industrie ne reculant pas devant l'assassinat pour se débarrasser de leurs concurrents ou de leurs créanciers. Mais ce que l'on y rencontre surtout, ce sont des nouveaux riches, des parvenus, des gens dont l'intelligence a été l'origine de la fortune, et qui se sont élevés par leur habileté à saisir, dans ce milieu ouvert à toutes les initiatives, les moyens de se faire leur place au soleil. Les agents du capitalisme ont été, à chacune des grandes époques de l'histoire économique, des hommes nouveaux. L'Anvers du xvi^e siècle en donne une démonstration évidente. Tout y est dans le devenir, tout y est récent et battant neuf, en fraîche et claire jeunesse. Ici le passé ne pèse pas sur le présent. Tout est en construction, les bâtiments comme les familles. La population répond au cadre dans lequel elle vit. Ces nouveaux riches s'agitent et s'ingénient dans un milieu aussi nouveau qu'eux-mêmes, entre des façades imprégnées de ce style de la Renaissance dont le génie les anime sans qu'ils s'en doutent.

Reportons nous à 400 ans en arrière et tâchons de nous représenter la ville à l'époque où s'y élevaient l'Hôtel de Ville (1561-65), la maison hanséatique (1563-68), et où Gilbert van Schoonbeke y bâtissait ces nouveaux quartiers que, depuis, le temps a recouvert de sa patine, et qui font les délices des archéologues — des archéologues trop souvent oublieux de remarquer que ce qui est vieux a jadis été jeune....

Redisons le encore, jamais un tel spectacle ne s'était rencontré, et jamais depuis on ne l'a revu. Les plus grandes places de commerce du Moyen Age, Venise et Bruges, furent essentiellement particularistes. Dans les temps modernes et contemporains, Amsterdam, Londres, Hambourg ou New-York, quels qu'aient été l'importance de leurs affaires, leur rayonnement, leur action sur la finance ou sur le commerce, n'en sont pas moins imprégnés d'un caractère national qui les rattache étroitement à un Etat ou à un peuple déterminé.

L'impérialisme moderne, cet impérialisme qui vient de déchaîner sur le monde une crise si formidable, ne provient-il pas justement de l'effort tenté pour soumettre à la maîtrise de la nation la plus puissante le travail et l'activité de l'univers ?

Le cosmopolitisme de l'Anvers du xvi^e siècle a donc marqué dans l'histoire un moment aussi rapide que singulier et bienfaisant. L'Europe entière a profité de cet ardent foyer, dont les guerres civiles et les troubles religieux du xvi^e siècle ont dispersé les éléments aux quatre coins du monde, mais surtout les ont fait refluer vers la Hollande toute proche. Ce sera l'éternel honneur de cette ville que d'avoir pu ainsi réunir le monde dans ses murailles. Elle s'est affirmée par là la plus haute expression de cette Belgique qui toujours, à ses plus belles époques, s'est montrée si largement accueillante, de cette Belgique que le Prince d'Orange appelait « une terre commune à toutes les nations », qui s'est tour à tour manifestée, au plus grand bien d'elle même et de l'humanité, par la pensée d'un Erasme, la peinture d'un Rubens, le libéralisme de la constitution de 1830, qui, en ce carrefour des civilisations où elle est placée doit se faire toute à tous, s'assimiler les influences qui s'exercent sur elle, et ne peut vivre et se développer qu'à condition de répudier le particularisme et le protectionnisme.

La puissante vitalité d'Anvers n'a pas seulement été salutaire au monde. Elle l'a été plus encore aux Pays-Bas. Ce fut un bonheur pour eux que de posséder une place de commerce aussi prépondérante. Elle a animé au loin leur industrie, elle a fourni un débouché à leurs produits, elle a permis à leurs pouvoirs publics de contracter les emprunts, dont les nécessités plus absorbantes de la politique ou des affaires leur rendait le besoin de plus en plus impérieux.

Son action n'apparaît guère moins efficace si, abandonnant le point de vue économique, on l'envisage au point de vue intellectuel et moral. Elle était trop largement ouverte sur le monde, en rapports trop étroits avec tous les pays, trop accueillante à tous et nécessairement trop tolérante pour ne pas offrir une patrie, un asile ou un domicile aux savants et aux artistes, aussi bien qu'aux apôtres de ces

nouvelles tendances religieuses qui, précisément à l'époque de son plein épanouissement, bouleversèrent si profondément la chrétienté. A peine Luther a-t-il rompu avec l'Eglise, ses doctrines sont prêchées à Anvers, et c'est Anvers qui fournit en 1523 au protestantisme ses deux premiers martyrs. Puis bientôt la cité est secouée par la crise de l'anabaptisme. Le calvinisme enfin s'en empare et à partir de 1560 l'enfièvre de sa fougue et de son ardeur combative. La terrible législation instituée par Charles-Quint contre l'hérésie est sans force dans ses murailles. L'empereur n'ose lui appliquer les placards sanguinaires qui feraient aussitôt fuir les marchands et tariraient la source des revenus qu'il tire de leurs coffres. Ainsi la tolérance religieuse s'y impose par nécessité. On ne poursuit pas ou on ne poursuit guère les hérétiques : on feint de les ignorer, si bien que la ville du commerce libre est presque autant la ville de la liberté de religion. Les sectes y pullulent, les unes se ressentant encore des rêves millénaires et des fureurs sociales de l'anabaptisme, les autres adonnées à un mysticisme inoffensif, interprétant le christianisme dans le sens d'une religion individuelle plus ou moins hétérodoxe.

Et au milieu de ce mouvement des consciences et des passions religieuses se déploie l'activité des savants et des artistes. Les peintres sont si nombreux que, sous les galeries de la bourse, s'organise un marché permanent de tableaux. Frans Floris et Otto Venius groupent autour d'eux des élèves que les commandes incessantes des églises et des marchands enrichis approvisionnent largement. Les graveurs abondent, et leur nombre suffit à peine à subvenir aux travaux dont ils sont encombrés. Car l'imprimerie requiert leurs soins pour l'ornement et l'illustration des ouvrages qu'elle multiplie. C'est une des preuves, en effet, les plus frappantes de la vigueur de la vie anversoise, que la fécondité de ses presses. Dès le commencement du xvi^e siècle, elles propagent, en nombre toujours croissant, ouvrages de propagande religieuse ou livres de science. La première traduction anglaise de la Bible, celle de Tyndale, a vu le jour aux bords de l'Escaut. Ce sont des typographes anversoises qui, bien avant Plantin, travaillent pour les philologues, les théologiens, les humanistes, les géographes,

qui habitent la ville, ou envoient leurs manuscrits à ses presses. Les besoins même du commerce suscitent les travaux de l'imprimerie en même temps qu'ils contribuent à la diffusion de l'instruction. Le marchand du xvi^e siècle ne peut plus, comme celui du Moyen Age, se contenter de son expérience personnelle. Il lui faut connaître le monde, se documenter sur l'extérieur, apprendre les langues étrangères. Aussi la ville fourmille-t-elle d'écoles de toutes sortes. Vers 1575 elle en possédait plus de 200.

* * *

Christophe Plantin n'est qu'un de ces innombrables jeunes hommes que la confiance en eux mêmes, l'amour du travail et le désir de faire carrière ont poussé vers la grande ville cosmopolite et libérale. Ce Tourangeau avisé était un homme d'action. Il n'avait d'autre capital que son intelligence, mais il était bien décidé à l'employer. Il appartient à cette catégorie des déracinés, dont on peut dire à la fois tant de mal et tant de bien. Il n'était pas de ceux qui, comme son compatriote du Bellay, se sentent attachés à la terre natale par toutes les fibres de leur être. Il ne rêvait pas comme lui le bonheur de « vivre chez ses parents le reste de son âge ». Mais aussi n'avait-il pas comme du Bellay de puissants protecteurs en cour et un château patrimonial au bord de la Loire. Pauvre il était, ce fils de paysan, mais de l'espèce dont on fait les riches. Quand il arriva dans la ville, ce qu'il venait lui demander c'était, avant tout, n'en doutons pas, la fortune.

Elle lui vint ainsi qu'à tant d'autres qui surent comme lui la mériter par leur travail, leur application, leur intelligence. Leur intelligence surtout. Car dans ce milieu capitaliste, c'est de cela qu'avaient besoin ceux qui, comme Plantin, arrivaient sans autres bagages que leur habileté. Mieux que ses devanciers, il a compris les ressources qu'une ville telle qu'Anvers offrait à l'imprimerie. Hardiment il l'a fait sortir des petits ateliers où elle avait été pratiquée jusqu'alors, pour lui imposer le caractère capitaliste. Son originalité est d'en avoir fait une vraie industrie. Avant lui, les plus grandes imprimeries n'emploient que deux ou trois presses et quelques compagnons. Qu'est cela, en comparaison des vingt-deux presses et des

cent soixante ouvriers qu'il occupe ? Si les chiffres de Guichardin sont exacts, il devait avoir un chiffre d'affaires d'environ un million de francs. A lire ses correspondances, d'ailleurs, on y voit se révéler un fabricant moderne. Il use largement du crédit, se lance audacieusement dans les grandes affaires, se débat au milieu des grèves ou y répond par le lock-out. Il se rend très bien compte que le génie capitaliste est nécessaire pour conduire une entreprise comme la sienne. Il sait que ses gendres n'y pourraient suffire. « Il leur seroit impossible à tous ensemble, écrit-il, de prendre la peine et le soing d'en faire besongner autant que Dieu m'a donné la grâce de l'avoir fait par ci-devant, et qu'avec la continuation d'icelle divine grâce j'espérerois encores le pouvoir continuer si j'avois argent entre mains à suffisance pour le faire ». Son imprimerie, dit-il, est un « gouffre », et les « intérêts le mangent ». Plainte éternelle des capitaines d'industrie, regrets d'entrepreneur rêvant au milieu de ses machines, d'aborder des affaires nouvelles !

Sans doute Plantin a été un amateur de beaux livres et de bons livres, sans doute il a eu le respect de la science et des savants, et il a ressenti la fierté de propager leurs œuvres. Mais avant tout, c'est un industriel dans le sens le meilleur et le plus noble de ce mot. Il a l'amour de sa fabrique. Ce qui l'intéresse plus encore que le profit, c'est la production, c'est la réussite des méthodes qu'il essaye, c'est le bon renom de sa marque *Labore et Constantia* répandue et célèbre dans toute l'Europe.

Et voyez combien cet industriel répond admirablement à ce milieu anversoïse que j'essayais tout à l'heure de décrire. Sans le capitalisme auquel il a dû recourir pour monter et pour alimenter ses ateliers, sans l'appui et la collaboration des artistes qui ont gravé ses planches et dessiné ses alphabets, ses letrines ou ses culs-de-lampe, sans celle de ces lettrés qui lui ont servi de correcteurs, des polyglottes qui l'ont mis à même de publier en latin, en grec, en hébreu, en syriaque, en français, en flamand, en espagnol, jamais son œuvre si étonnante par son abondance et sa variété n'eût été réalisable. Où lui eût-il été possible de trouver ailleurs qu'à Anvers tous les éléments

matériels et intellectuels indispensables à son succès ? Quelle autre ville lui eût offert autant de débouchés, autant de capitaux et un personnel capable de s'acquitter des tâches si diverses qu'il lui a imposées ? Vraiment le génie cosmopolite d'Anvers revit à nos yeux dans l'imprimerie plantinienne. Elle en a été jadis la manifestation la plus pure, la plus haute et la plus noble, comme elle fait encore de nos jours l'un des plus beaux ornements de la cité.

Dans le silence de la vieille maison, dans ses ateliers et ses appartements déserts, l'historien retrouve avec respect les traces de la vie exubérante et généreuse qui les animait il y a quatre siècles. Et il y retrouve aussi quelque chose de l'âme même de la patricienne adoptive du Tourangeau. Car Plantin sans Anvers eût été impossible ; il ne pouvait se développer et devenir ce qu'il a été qu'à Anvers — j'entends dans l'Anvers du xvi^e siècle.

Règles d'utilisation des copies numériques d'œuvres littéraires, réalisées par les bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques réalisées par les Bibliothèques de l'ULB, d'œuvres littéraires qu'elles détiennent, ci-après dénommées « documents numérisés », implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées dans le présent texte. Celui-ci est accessible sur le site web des bibliothèques et reproduit sur la dernière page de chaque document numérisé ; il s'articule selon les trois axes [protection](#), [utilisation](#) et [reproduction](#).

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque document numérisé indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire. Les œuvres littéraires numérisées par les Bibliothèques de l'ULB appartiennent majoritairement au domaine public.

Pour les œuvres soumises aux droits d'auteur, les Bibliothèques auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre leurs numérisation et mise à disposition. Les conditions particulières d'utilisation, de reproduction et de communication de la copie numérique sont précisées sur la dernière page du document protégé.

Dans tous les cas, la reproduction de documents frappés d'interdiction par la législation est exclue.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des documents numérisés, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.

Les bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des documents numérisés. De plus, les bibliothèques de l'ULB ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des documents numérisés ; et la dénomination 'bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des documents numérisés mis à disposition par elles.

3. Localisation

Chaque document numérisé dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à un document numérisé.

Utilisation

4. Gratuité

Les bibliothèques de l'ULB mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires appartenant au domaine public : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

Pour les œuvres protégées par le droit d'auteur, l'utilisateur se référera aux conditions particulières d'utilisation précisées sur la dernière page du document numérisé.

5. Buts poursuivis

Les documents numérisés peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les documents numérisés à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles - Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition, cote).

7. Exemplaire de publication

Par ailleurs, quiconque publie un travail – dans les limites des utilisations autorisées - basé sur une partie substantielle d'un ou plusieurs document(s) numérisé(s), s'engage à remettre ou à envoyer gratuitement aux bibliothèques de l'ULB un exemplaire (ou, à défaut, un extrait) justificatif de cette publication.

Exemplaire à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be

8. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à un document numérisé particulier, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

9. Sous format électronique

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte le téléchargement, la copie et le stockage des documents numérisés sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre base de données, qui est interdit.

10. Sur support papier

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

11. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux bibliothèques de l'ULB dans les documents numérisés est interdite.